



◆ Les Insolites de Monsieur BOURGEOUX

● Un passage des Sénégalais à Igoville : Mais pourquoi ?

Passage piéton entre la rue du Huit Mai et la rue des Platanes,



Des hommes sont en effet venus combattre l'ennemi allemand dans l'hexagone durant la deuxième guerre mondiale, mais l'histoire de certains d'entre eux est intimement liée avec celle de notre village.



Claude BOURGEOUX

Les précieuses archives de M. BOURGEOUX vont nous permettre de comprendre précisément pourquoi.

Histoire des Tirailleurs Sénégalais et leurs implications dans les différents conflits

Le 21 juillet 1857, l'empereur Napoléon III signait un décret portant création d'un bataillon de tirailleurs sénégalais. Très vite, ce recrutement s'amplifia mais, quelle que fût l'origine ethnique de ces soldats issus de 17 pays de l'Afrique noire française, leurs unités conservèrent l'appellation de « Tirailleurs sénégalais ». Leur courage et leur fidélité furent tels que l'imagerie populaire les baptisa bientôt du surnom de « force noire ».

Les tirailleurs sénégalais ont joué un rôle actif dans la défense ou la reconquête du territoire national lors des deux conflits mondiaux.

Entre 1914 et 1918, sur les 161 250 tirailleurs recrutés, 134 000 interviennent sur différents théâtres d'opération, notamment aux Dardanelles et sur le front de France, à Verdun ou sur la Somme (1916), tandis que d'autres servent outre-mer comme troupes de

souveraineté. Durant la Seconde Guerre mondiale, le nombre de tirailleurs sénégalais mobilisés est estimé à 179 000 hommes. Ils participent aussi bien à la bataille de France, en 1940, qu'à l'ensemble des combats menés par la France libre, intervenant notamment au Gabon (1940), à Bir Hakeim (1942), ou encore débarquant en Provence avec la première armée (1944).

Les tirailleurs interviennent également lors des deux grands conflits de décolonisation, en Indochine (1945-1954) et en Algérie (1954-1962).

Le 9 Juin 1940 à Igoville

M Michel DELAPORTE de St-Pierre-Les-Elbeuf et Maurice OZANNE, garde-champêtre des Authieux-Port-Saint-Ouen se retrouvent, après des dizaines d'années, à Igoville où ils habitaient tous deux, à une dizaine de mètres l'un de l'autre.

Ce 9 Juin 1940, la colonne allemande arrivait aux Authieux et à Igoville, pour se diriger vers Pont-de-l'Arche, Elbeuf et Oissel afin de traverser la Seine en évitant Rouen et sa défense au niveau des ponts.

Mes deux témoins ont alors, à l'époque, respectivement, 10 et 15 ans. Devant leur maison et sur la nationale qui à l'époque, rentrait dans Igoville même, des tirailleurs sénégalais sont postés. Des Corses servent un canon de 47mm, des tirailleurs sont planqués dans des tranchées qui permettent l'écoulement de l'eau lors des orages, sur le bord de la route. Nous ne sommes pas loin du pontceau qui passait et qui passe encore sous la nationale et permettait d'évacuer l'eau des orages.

Nos deux jeunes sont sans doute couchés. Il est près de minuit, le 9 Juin.

C'est le jour de la communion à Igoville, communion de Michel. Mais le combat va commencer. De nombreux réfugiés sont sur les routes, dans un désordre indescriptible pour passer sur la rive gauche de la Seine, par le pont de Pont-de-l'Arche.

Les Corses voient à une cinquantaine de mètres le char allemand. L'objectif est atteint, le char est immobilisé. Trois allemands sortent du tank et sont touchés par le fusil mitrailleur d'un tirailleur sénégalais. Ils seront enterrés près de leur char et leur tombe ne sera relevée que deux ans plus tard et les corps emmenés à St-André-de-l'Eure.

Deux autres allemands sortent du tank et réussissent à progresser en tuant le serveur du fusil-mitrailleur.

Sept sénégalais seront tués dans le combat, sept autres seront faits prisonniers. Mais les Allemands n'aiment pas les Noirs. Bien que les soldats se font fait prisonniers, les Allemands vont les tuer d'une balle dans la tête et ensuite les égorger. Six étaient dans le poulailler de Mme BENARD qui deviendra plus tard la forge HAMELOT.

Les Allemands ont fait monter un soldat noir sur une chaise, devant le monument aux morts, il y est resté de sept heures à vingt heures et ils l'ont tué à bout portant. Les gens assistent à la scène.

Des sentinelles allemandes montent la garde près du cadavre d'un officier allemand, à la porte du café.

Les lieux n'ont guère changé depuis plus de 50 ans. Maurice est réquisitionné par les Allemands pour enterrer les morts. Pour les Sénégalais, morts aussi,

la tombe sera une fosse commune. Quatorze cadavres à pleurer. Le trou n'est pas assez grand. Maurice jettera de la terre sur les corps avec l'aide de M. DELAPORTE père et de M. QUENOR. Tous trois enterrent des chevaux de la ferme Blondel aux Authieux que l'on verse dans un ravin et que l'on recouvre de terre.

L'enfant Michel DELAPORTE, le jeune Maurice OZANNE se souviennent parfaitement de ces moments tragiques, en revenant sur les lieux.

Les ponts de Pont-de-l'Arche, d'Elbeuf et de Oissel, dans cette nuit de juin mouvementée sautèrent au nez des Allemands dont la progression fut quelque peu ralentie.

Le 10 Novembre 1940

Le 10 Novembre 1940, la Municipalité d'IGOVILLE, dont Monsieur SANDRET était alors le Maire, pouvait procéder à un premier regroupement des tombes dans un terrain dont la situation trop discrète ne correspondait pas à ses désirs, mais qui avait été imposée par l'autorité militaire.

Les années passèrent. De la route, les automobilistes jetaient un coup d'œil blasé sur ces tombes sans grandeur, accotées contre le mur d'une grange, que quelques fils de fer séparaient d'un troupeau de vaches indifférent. Plus le temps passait, plus les gens d'IGOVILLE sentaient s'affermir en eux un sentiment de solidarité avec leurs morts, avec leurs frères lointains qu'ils n'avaient jamais connus vivants.

Toujours les modestes tombes restèrent propres, rarement dépourvues de fleurs, jamais oubliées au cours d'anciennes cérémonies du Souvenir.



Photo du cimetière militaire de l'époque, fleuri régulièrement par les enfants de l'école.

IGOVILLE

EN MÉMOIRE DES SÉNÉGALAIS DE 1940...

Une très simple, mais touchante cérémonie de fraternité, s'est déroulée en ce 5 mai, à Igoville, sur l'initiative des Anciens combattants et de la Société Roclaine, de Saint-Etienne-du-Rouvray, où de nombreux Sénégalais sont employés. Après une messe solennelle, le cortège, précédé des enfants des écoles, s'est rendu au monument aux Morts, puis sur les tombes, hélas ! toujours provisoires, mais soigneusement entretenues par les soins de la commune d'Igoville, où reposent les soldats tués en juin 1940, en majorité Sénégalais. Deux étudiants d'Afrique-Noire avaient pris place parmi les officiels, symbolisant par leur présence l'intérêt apporté par nos amis d'outre-mer à cette manifestation. Une gerbe fut déposée sur une des nombreuses tombes hélas ! anonymes pour la plupart, et M. Gerbert, président des A. C., rappela à l'assistance les vœux déjà émis en plusieurs occasions, visant à « mener jusqu'à complète satisfaction une campagne énergique pour que cesse ce scandale qui n'a que trop duré et que les restes glorieux de ces héros soient placés, comme ils l'ont mérité, dans une sépulture digne de leur sacrifice ».

Un vin d'honneur fut servi dans la salle de la mairie, pour célébrer cette émouvante évocation du martyre des soldats de juin 1940. A cette occasion, M. Touré remercia, en son nom et en celui de tous ses camarades d'Afrique Noire, la municipalité, et déclara son étonnement devant la persistance du souvenir de ses malheureux concitoyens tombés au champ d'honneur, souhaitant, pour terminer, que la fraternité franco-africaine s'affirmât à travers tous ces sacrifices. Parmi les personnalités, on re-




J. B.

16339- MAIRIE d'IGOVILLE

Etat des frais occasionnés par l'entretien des tombes militaires françaises du 01 juillet 1941 au 01 juillet 1942

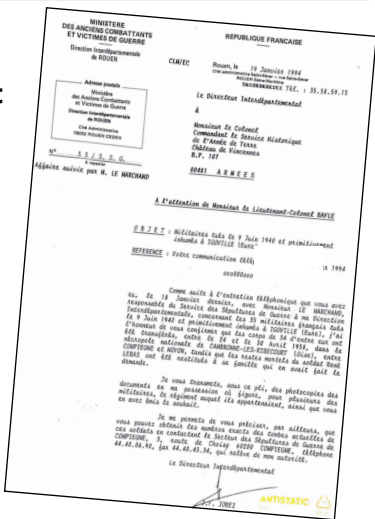
N°	Description	Montant	Année	Total
1	Mairie d'Igoville	39 359	1941	39 359
2	Mairie d'Igoville	36 257	1942	36 257
3	Mairie d'Igoville	50 300	1941	50 300
4	Mairie d'Igoville	50 300	1942	50 300
5	Mairie d'Igoville	55 212	1941	55 212
6	Mairie d'Igoville	55 212	1942	55 212
7	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
8	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
9	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
10	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
11	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
12	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
13	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
14	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
15	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
16	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
17	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
18	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
19	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
20	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
21	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
22	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
23	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
24	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
25	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
26	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
27	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
28	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
29	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
30	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
31	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
32	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
33	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
34	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
35	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
36	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
37	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
38	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
39	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
40	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
41	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
42	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
43	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
44	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
45	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
46	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
47	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
48	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
49	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
50	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
51	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
52	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
53	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
54	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
55	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
56	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
57	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
58	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
59	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
60	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
61	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
62	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
63	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
64	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
65	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
66	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
67	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
68	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
69	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
70	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
71	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
72	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
73	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
74	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
75	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
76	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
77	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
78	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
79	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
80	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
81	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
82	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
83	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
84	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
85	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
86	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
87	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
88	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
89	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
90	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
91	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
92	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
93	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
94	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
95	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
96	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
97	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
98	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300
99	Mairie d'Igoville	58 300	1941	58 300
100	Mairie d'Igoville	58 300	1942	58 300

Etats établis par le Maire André SANDRET, relatif aux frais occasionnés par l'entretien des tombes militaires françaises du 01 juillet 1941 au 01 juillet 1942 : total 470 francs

PARIS NORMANDIE édition du 07 Mai 1957

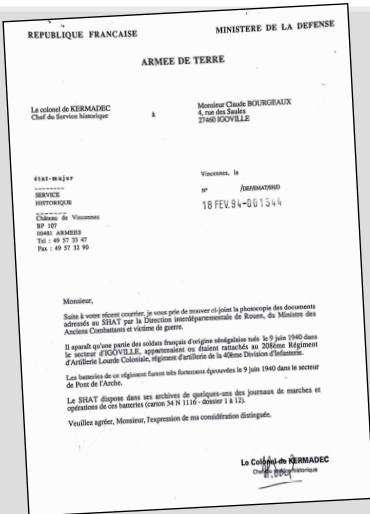
Hommage à ceux qui moururent là à des milliers de kilomètres de chez eux, corps orphelins que la petite commune d'Igoville a adoptés comme ses propres fils.

Exhumation des corps des soldats et transfert dans la nécropole nationale de Cambonne-lès-Ribécourt



Une somme de 21 000 Francs pour l'exhumation des militaires est votée par le conseil municipal qui sera remboursée par le Ministère des Anciens Combattants.

Entre le 24 et 30 Avril 1958, les restes glorieux de ces héros ont été transférés dans la nécropole nationale de Cambonne-lès-Ribécourt (Oise), entre Compiègne et Noyon, tandis que les restes mortels du Soldat René LEBAS ont été restitués à sa famille, qui en avait fait la demande.



Le Colonel de KERMADEC précise dans une lettre du 18.02.94 adressée à M. BOURGEAUX

« une partie des soldats français d'origine sénégalaise tués le 9 juin 1940 dans le secteur d'IGOVILLE, appartenaient ou étaient rattachés au 208ème Régiment d'Artillerie Lourde Coloniale, régiment d'artillerie de la 40ème Division d'Infanterie.

Les batteries de ce régiment furent très fortement éprouvées le 9 juin 1940 dans le secteur de Pont-de-l'Arche. »

Numéro 19 - Du 12 au 18 mai 2005 IGOVILLE - Edition de la Dépêche Les tirailleurs sénégalais ne sont pas oubliés

Lors de l'exposition qu'il avait organisé l'an dernier à la mairie, Claude Bourgeaux président de l'Union nationale des combattant d'Igoville avait réuni une importante documentation sur les tirailleurs Sénégalais tués à Igoville le 9 juin 1940.

Gérard Saillot et son conseil municipal qui ont à cœur d'entretenir la mémoire du village ont décidé d'un commun accord avec le président de l'UNC d'inaugurer en ce 60ème anniversaire de la Victoire un passage piétonnier qui porterait le nom des tirailleurs Sénégalais en leur honneur-situé entre la rue du 8 mai et la rue des Platanes. Ainsi après avoir déposé une gerbe au monument aux morts situé derrière l'église et avant de se recueillir devant le

monument situé en face de la mairie, les anciens combattants ont gravi la rue de l'église en cours de réhabilitation afin d'inaugurer le passage des tirailleurs sénégalais



LISTE DES MILITAIRES INHUMÉS AU CIMETIÈRE DE IGOVILLE

N°	NOMS et PRENOMS	Grade	Rgt	Mention	Date décès	Matricule et recrutement	Autres notes
1	M'DIAYE-N'DIENE	soldat	IGAC	M.P.F.	19.6.40	34.830 SINE SALOUM	1578
2	MURKOMTER NUGET	"	"	M.P.F.	19.6.40	81.640 NIGER	1520
3	DIANKOK	"	IGAC	M.P.F.	19.6.40	32.804 CASAMANCE	1522
4	BAKARI BADI	"	208	M.P.F.	19.6.40	22.765 ou 22.804	1522
5	SENEGALAIS Inconnu	"	"	"	19.6.40	"	1512
6	SENEGALAIS Inconnu	"	"	"	19.6.40	"	1516
7	CIULEA Jean	Caporal	COMAN	M.P.F.	19.6.40	"	1510
8	SENE M'BAKICK	soldat	IGAC	M.P.F.	19.6.40	35.019 BAGNICK SENE	1584
9	Français inconnu (pouss-Steve-NAB) Henri	caporal	RI	M.P.F.	19.6.40	490 (obitu d'115)	1523
10	Inconnu sénégalais	soldat	"	"	19.6.40	35.020 SINE SALOUM	1583
11	M'PORE M'RAYE	"	"	M.P.F.	19.6.40	14.327 BAOL	1519
12	Inconnu G.M.	S/off.	"	"	19.6.40	"	1581
13	LACOTTE Lucien	soldat	431	M.P.F.	19.6.40	"	1517
14	LEBAS René	soldat	431	M.P.F.	19.6.40	"	Militaire
15	MUCK Philippe	"	GRD	M.P.F.	19.6.40	"	1514
16	GHEAUD Abraham	"	COMAN	M.P.F.	19.6.40	"	1513
17	Inconnu peut être LAGRAND Fernand	"	431	M.P.	19.6.40	"	1521
18	WANHEE André	"	3 RAS	M.P.F.	19.6.40	"	1575
19	M'RAYE SENE	"	208	M.P.F.	19.6.40	35.050 SINE SALOUM	1574
20	Inconnu Sénégalais	"	"	"	19.6.40	1635045	80 E 196
21	Inconnu Sénégalais	"	"	"	19.6.40	"	84 E 196
22	MAGANE FAIZE	"	208	M.P.F.	19.6.40	35 032	32 E 196
23	Inconnu Sénégalais	"	"	"	19.6.40	"	39 E 196
24	WALL MOR	"	IGAC	M.P.F.	19.6.40	35.265 BAOL	33 E 196
25	NILAYE THIAO	"	IGAC	M.P.F.	19.6.40	38.753	1578
26	Inconnu sénégalais	"	"	"	19.6.40	38.084 SINE SALOUM	1575
27	M'NDIAYE Sénégalais	sergent	IGAC	M.P.F.	19.6.40	30.104	1577
28	M'NDIAYE IERA	soldat	6 RAS	M.P.F.	19.6.40	35.212 BAOL	1576
29	Inconnu Sénégalais	"	"	"	19.6.40	35.285 BAYE-SENE	1579
30	SIDI KEETA	Soldat	M.P.F.	"	19.6.40	22.688 Haut Gambie	31 E 196
31	MOSEME TINE	"	IGAC	M.P.F.	19.6.40	38.243 BAOL	32 E 196
32	Inconnu Sénégalais	"	"	"	19.6.40	35.003 SINE SALOUM	33 E 196
33	Inconnu Sénégalais	"	"	"	19.6.40	22.376 BAOL	34 E 196
34	YANGHANE DIONE	"	6 RAS	M.P.F.	19.6.40	34.950 ST.Louis	35 E 196
35	YEMBA M'RAYE	"	IGAC	M.P.F.	19.6.40	37.706 THIES	1570
à restituer							
14	LEBAS René	soldat	431	M.P.F.	19.6.40	D.R. 205.556	

La France paie enfin ses anciens combattants oubliés

Jusqu'à ce jour, la pension versée à un Sénégalais était trois fois moins importante que celle accordée à un Français. Plus de 40 ans d'injustice en voie de réparation...

Après l'injustice, la réparation... Dès le début de 2003, la France devrait verser 72,5 millions d'euros aux anciens combattants des ex-colonies françaises au sud du Sahara. Ceux qu'on appelait les tirailleurs sénégalais, bien qu'ils ne fussent pas tous du Sénégal, survivants des combats de 14-18 et de 39-45, avaient versé leur sang, au même titre que les métropolitains. Mais la France semblait l'avoir oublié. La loi de 1959, dite de « cristallisation », avait gelé les pensions de tous ceux qui étaient devenus des étrangers après la décolonisation. A ce jour, un Sénégalais ne touche que 230 euros par mois contre 690 euros pour un Français. Condamnée par la Commission des Droits de l'homme de l'Onu, en 1985, cette discrimination n'a pas cessé pour autant. L'action en justice de

Il s'agit de toutes les batailles des deux guerres mondiales. L'ancien sergent-chef Amadou Diop (aujourd'hui décédé) devait cependant faire bouger les choses... Ainsi, le 30 novembre 2000, le Conseil d'Etat, confirmant l'arrêt de la cour d'appel de Paris, mettait les autorités françaises dans l'obligation de revaloriser sa pension... Et, par voie de conséquence, celle de tous les autres anciens combattants étrangers. Selon Hamlaoui Mekachera, notre secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, qui s'est rendu récemment au Sénégal pour une première visite de travail, les 72,5 millions d'euros ne sont qu'un premier versement...

Josef Benjamin

Suite à une décision du Président de la République, la loi de finances pour 2007 décrétise totalement les « prestations du feu » (pensions militaires d'invalidité, pensions de réversion et retraite du combattant).

Tous ceux qui ont combattu pour la France perçoivent une prestation de montant égal, quelle que soit leur nationalité.

● Commémoration du Vendredi 9 Juin 2023



En vue de cette commémoration, la municipalité aménage actuellement le square qui se trouve devant la sente des Tirailleurs Sénégalais.

Le 9 juin 2023 à cet endroit, 2 plaques seront dévoilées.

Une plaque historique qui rappellera les événements de la journée de 1940 et une plaque mémorielle sur laquelle figurera les noms et prénoms des soldats tombés le 09.06.40.



Réalisation/Conception : **Gwenaël JAHIER** - Direction de la publication : **Nathalie BREEMEERSCH**
Igoville Notre Histoire - Sente des Tirailleurs Sénégalais - Mai 2023 - Commune d'Igoville